

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2020/27  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2020/11</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 83

Votants : 92

POUR : 92 (100%)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le vingt-quatre février deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 17/02/2020

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine ; COURAULT Josette ; FOURCART Marie Hélène ; HERBAY Christelle ; JACQUET Ghislaine ; LESUEUR Patricia ; MERCIER Agnès ; PAYEN Françoise ; PIEROT Chantal ; RAULIN Suzanne ; ROGER Magali ; THOMAS Andrée ; VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude ; ALBAUD Gilles ; BARRE Régis ; BEBIN Patrick ; BESANCON Tony ; BIENVENU Bernard ; BOIZET Guy ; BOUILLON Daniel ; BOUILLON Jacques ; BOUILLON Mathieu ; BOXEBELD Pascal ; BROUILLON Patrick ; CANIVENQ Roland ; CANNAUX Francis ; CARPENTIER Dominique ; CARRE Joel ; CARTELET Michel ; DANNEAUX Dominique ; DEBOURCES Claude ; DEFORGE Pierre ; DEGLAIRE Gérard ; DEMISSY Pierre ; DUGARD Yann ; ETIENNE Philippe ; FERON Patrice ; FLEURY Vincent ; FRANCART René ; GIRONDELOT Bernard ; GODART Olivier ; GROSSELIN Jacques ; HAULIN Bertrand ; HUREAU Benoit ; JUILLET Bruno ; LAHOTTE Hervé ; LAMY Dominique ; LANTENOIS Jacques ; LAURENT CHAUVET Pierre ; LEJEUNE Gilles ; LEONI Alain ; LOUIS Jean Marc ; MALVAUX André ; MALVAUX Frédéric ; MANCEAUX Christophe ; MASSON Jean Philippe ; MATHIAS Frédéric ; MEENS François ; MEIS Claude ; MIELCAREK Christian ; MOUTON Francis ; MULLER Jean Claude ; NIZET Daniel ; NIZET Jacky ; OUDIN Hubert ; PAYEN Guy ; PHILIPPE Ludovic ; PIC Jean Yves ; PIERSON Florent ; POTRON Francis ; RACOUR Patrick ; RATAUX Frédéric ; RAULET Olivier ; RENARD Damien ; RICHELET Jean Pol ; SIGNORET Francis ; SINGLIT Benoit ; THIERION Vincent ; THIERY Pierre ; VAIRY Lionel ; VALET Bruno ; VERSSTUFT Ghislain.

Représentés : Mme ANDREY Danielle donne pouvoir à M. SINGLIT Benoit ; Mme BECHARD Isabelle donne pouvoir à M. MATHIAS Isabelle ; M. COLSON Dominique donne pouvoir à M. HAULIN Bertrand ; M. CORNEILLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BOIZET Guy ; M. HULOT Christian donne pouvoir à M. JUILLET Bruno ; M. LESOILLE Patrick donne pouvoir à M. BOUILLON Daniel ; M. OUDIN Denis donne pouvoir à M. OUDIN Hubert ; M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir à M. SIGNORET Francis ; M. ROBIN Dominique donne pouvoir à M. FLEURY Vincent.

**OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS**

VU l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14 ;

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2019 ;

VU les articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'approbation des comptes administratifs 2019 par le Conseil Communautaire par délibérations n° DC2020/03 à DC2020/09, du 24/02/2020 et considérant les résultats antérieurs reportés des différents budgets de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE d'affecter aux budgets 2020 suivants les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2019 comme suit :

*inf/...*

*Budget Déchets Ménagers*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 805 462.10€

Compte 001 : Recettes d'investissement – Excédent d'investissement reporté : 277 728.98€

*Budget Parc Argonne Découverte*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 0€

Compte 001 : Recettes d'investissement – Excédent d'investissement reporté : 37 169.78€

*Budget PAE Buzancy*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 1 298.99€

Compte 001 : Recettes d'investissement – Excédent d'investissement reporté : 278 137.10€

*Budget ZAE Vouziers*

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement – Déficit de fonctionnement reporté : 6 711.12€

Compte 001 : Dépenses d'investissement – Déficit d'investissement reporté : 602 808.92€

*Budget Piscine*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 0€

Compte 001 : Dépenses d'investissement – Déficit d'investissement reporté : 352 479.72€

*Budget Bâtiment d'entreprises*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 0€

Compte 001 : Dépenses d'investissement – Déficit d'investissement reporté : 145 517.77€

*Budget général*

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 7 490 721.00€

Compte 001 : Dépenses d'investissement – Déficit d'investissement reporté : 431 075.77€

Compte 1068 : Dépenses d'investissement – Excédents de fonctionnement capitalisés : 885 081.18€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET